GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Colle, zone sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, pour arbustive dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— sapin-épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge) (pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris (pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge (pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)
Mélèzin
— le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze varié)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette noire
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec résineux
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec sapin
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplier à peuplier faux-tremble avec résineux
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Peuplier à peuplier faux-tremble avec résineux
Érablière érable rouge avec résineux
Érablière à sucre avec résineux
— — — — — avec sapin
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
— — — — — d'essences intolérantes
— — — — — d'essences tolérantes
— — — — — sur station humide
— — — — — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — — — à bouleaux jaunes
Peuplier à peuplier faux-tremble
Érablière rouge
Érablière à sucre
— — — — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — — — à bouleaux jaunes
— — — — — à peupliers
— — — — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — — — de bouleau jaune
— — — — — de peuplier
— — — — — de peuplier hybride
— — — — — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec
Dénudé et sans-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, company, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus quatrième légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50% ⊗ 50 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES		ÂGES DE:	
30	=	0-30	ans
50	=	31-50	"
70	=	51-60	"
90	=	61-70	"
120	=	71-80	"
300	=	81-300	"
		301 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		CLASSES	
70-30	=	30-70 (sous)	
90-30	=	30-90	"
120-30	=	30-120	"
70-50	=	50-70	"
90-50	=	50-90	"
120-50	=	50-120	"
120-70	=	70-120	"

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Jeune indifférenciée: Plus de la dominance de feuillus traitement, inférieur de tiges entre 0 et 30 cm. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vieillissant indifférenciée: Plus de la dominance de feuillus traitement, majorité des tiges et plus de 60 cm. Autres peuplements: majorité des tiges est plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0-10%)	2 (10-25%)	3 (25-50%)	4 (50-75%)	5 (75-90%)	6 (90-100%)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Douce	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	T
Superficie entourée de pentes > 51%		T

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE POULIN THÉRIAULT LTÉE
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E 1 D 2 50 H C3 — station — densité — hauteur — classe de pente — classe d'âge — particularité — classe de hauteur — classe de densité — classe de pente — classe d'âge — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert — groupement d'essences

R C5 H 60 D1 — classe de pente — classe d'âge — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 3 34-1
Unité de gestion:
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3
000 00 20
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 2802
Bassin secondaire: 3
Unité de gestion privée: 321*
Municipalité: 2600*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle:
Région écologique: 3a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 350 ROBERT CLICHE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1985-86
Carte forestière: Année de publication: 1988
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/7/86
Déclinaison magnétique: 18° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-11 S.E.	21-L-10 S.O.	21-L-9 S.E. S.O.
21-L-6 N.E. S.E.	21-L-7 N.O. S.O.	21-L-8 N.E. N.O. S.E. S.O.
21-L-3 N.E.	21-L-2 N.O.	21-L-1 N.E. N.O.

21 L/7 S.O.

UG 34 (Forêt privée)